

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue le 4 mars 2024 à 18 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Claudie Lacelle, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins formant quorum sous la présidence du maire suppléant Normand Latreille.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

24-03-149

**OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

D'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Normand Latreille

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

24-03-150

**APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

D'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière avec le retrait des points suivants :

- 5.1 Dérogation à l'obligation de mise en concurrence et adjudication du contrat pour la démolition du bâtiment La Maison de la Culture
- 5.2 Autorisation de signature – bail pour relocalisation temporaire de la bibliothèque
- 5.3 Autorisation de signature – bail avec la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides
- 5.4 Autorisation de signature – bail avec l'organisme Cultiver pour nourrir
- 10.1 Adjudication de la soumission VML-G-23-24 pour la décontamination de la Maison de la culture
- 10.2 Adjudication de la soumission VML-G-23-25 pour la construction de la nouvelle bibliothèque

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Normand Latreille

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

## **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire suppléant déclare la première période de questions ouverte.

24-03-151

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2024**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 26 février 2024, au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal de la Ville, tenue le 26 février 2024.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Normand Latreille

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

## **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire suppléant déclare la deuxième période de questions ouverte.

24-03-152

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Que la séance soit levée.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Normand Latreille

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

---

Normand Latreille, maire suppléant

---

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

---

Daniel Bourdon, maire